



**REUNION D'INFORMATION COMMUNE CONSEIL DEPARTEMENTAL,
DDCSPP ET CDOS DE LA CREUSE DU 22 MARS 2018
INTERVENTION DU COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF**

Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Creuse et son adjoint,

Messieurs les agents de la DDCSPP,

Monsieur le vice-président du Conseil Départemental de la Creuse,

Monsieur le responsable du service des sports du Conseil Départemental de la Creuse,

Mesdames et Messieurs les Présidents, responsables et agents des comités sportifs creusois,

Vous toutes et vous tous, Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Je commencerais mon propos liminaire par quelques citations :

"Nous allons devoir naviguer serrés, faire preuve de pédagogie, identifier des priorités, sans s'éloigner du terrain. Ce sera compliqué car il y aura des contraintes mais c'est un défi intéressant ...". Ce sont les propos d'Arielle PIAZZA, nouvelle Présidente du conseil d'administration du CNDS national !

La ministre des sports, madame Laura FLESSEL, un peu plus prudente, présente la copie du CNDS 2018 sous la forme d'un défi sportif de haut niveau, **"Comment faire mieux avec moins"**.

Devons-nous en conclure : **"Dites-moi de quoi vous avez besoin, je vous expliquerai comment vous en passer !"**

Depuis quelques années, le mouvement sportif subit des contraintes budgétaires négatives et, parallèlement, des sollicitations d'investissement qui évoluent en fonction des changements sociétaux ou des besoins de reconnaissances sportives.

La Campagne 2018 du CNDS qui, pour le Mouvement sportif territorial "Nouvelle Aquitaine", s'amorce très concrètement, maintenant et très précisément, à partir de la commission territoriale du 20 mars.

L'enveloppe territoriale au niveau régional, comme d'ailleurs sur l'ensemble du territoire national, subit une baisse de près de 22.8%, d'une ampleur incomparable et inattendue, d'un effet de réelle rupture en cours de saison sportive et de plus de 40% sans les enveloppes spécifiques.

Plus grave encore et dans la mesure où la part réservée à l'aide à l'emploi doit subsister à niveau financier constant (et... nous ne pouvons pas nous en plaindre !), la baisse précitée de l'enveloppe territoriale va s'amplifier bien évidemment au détriment des domaines recommandés du *"sport pour tous"* et de *"l'innovation sociale"* : un réel paradoxe !

Si l'on y ajoute les effets du projet stratégique du CNDS Régional tel qu'il nous a été présenté, c'est une diminution *"inacceptable"* de près de 23 à 50% impactant les comités départementaux et encore plus les clubs.

C'est un très mauvais signal envoyé au monde sportif, alors que la France s'apprête à accueillir les Jeux Olympiques en 2024.

Alors qu'il lui est annoncé la réduction de plus d'un cinquième de l'accompagnement par le CNDS, le mouvement sportif de Nouvelle-Aquitaine s'interroge sur la mobilisation de tous les niveaux d'organisation du sport régional pour un engagement massif en sa faveur.

Attentif à la confiance partagée entre tous les acteurs du monde sportif nécessaire à la réussite des jeux Olympiques de 2024 en particulier et au développement du sport en général, il souhaite connaître les mesures qu'elle pourrait prendre pour lever les inquiétudes du mouvement sportif de Nouvelle-Aquitaine et lui permettre de remplir pleinement les missions qui lui sont confiées et auxquelles il n'a jamais failli.

Comme le rappelle Philippe SAÏD, le président du CROS, outre les ligues et les comités départementaux, les clubs sont en grand danger. Les comités départementaux organiseront moins d'évènements sur le territoire, notamment dans les catégories de jeunes. Il y aura moins d'actions et le développement sportif va en partir. Du côté des clubs, la seule option sera d'augmenter les cotisations d'inscription. On va donc laisser des jeunes sur la touche.

Les directives de la "Part territoriale 2018" de la Nouvelle Aquitaine fixe les priorités suivantes :

- Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif
- Corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive (publics éloignés à la pratique sportive, publics éloignés du sport, territoires prioritaires urbains ou ruraux)
- Promouvoir le "sport santé sous toutes ses formes"
- Renforcer les actions en matière de lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport

Nous laisserons le soin aux services de l'état de nous détailler ces directives.

Notre autre sujet d'inquiétude concerne le financement du CNDS avec les rumeurs d'une éventuelle privatisation de la Française des jeux. Quelles pourraient-êtré les nouvelles ressources financières ?

Notre participation à la commission départementale des sports n'est pas remise en cause. Nous comptons toujours représenter le mouvement sportif et maintenir nos échanges qui ont toujours dominés nos contacts. Notre souci, comme le vôtre, reste de faire vivre nos territoires et nos structures.

Avant de conclure, je confirme que le mouvement sportif se mobilise. De nombreux comités régionaux ou ligues, comités départementaux et clubs entament des actions qui utilisent les nombreux canaux dont nous disposons. Le comité régional olympique et sportif Nouvelle Aquitaine doit communiquer en ce sens.

A réception de cette note d'actions, nous vous communiquerons toutes ces informations et notre plan départemental qui sollicitera nos parlementaires, les médias et les moyens que nous développerons.

Je vous remercie de votre attention.